



# **[COMMUNIQUE DE PRESSE] QUALITÉ D'ACCUEIL DANS LES CRÈCHES : II est urgent qu'un service public de la petite enfance voie le jour**

En avril 2023, la confédération CFDT et ses fédérations professionnelles du secteur de la petite enfance signaient un communiqué commun intitulé « Aujourd'hui, nous savons ! ».

Ce texte faisait référence à la publication récente du rapport de l'IGAS sur l'accueil dans les crèches et la prévention de la maltraitance. Cette semaine, deux livres paraissent. De nouveau, des situations absolument insupportables seront exposées. Comment ne pas être horrifiés par les récits de ces professionnelles, elles-mêmes bouleversées par ce qu'elles ont vécu au travail, ayant pris conscience de la spirale infernale dans laquelle elles étaient enfermées.

Rien ne doit justifier ou permettre de tolérer des maltraitances qu'elles soient volontaires et actives ou encore provoquées par une organisation, ou pour atteindre des objectifs économiques ou financiers.

Il n'est pas question de jeter le discrédit sur l'ensemble d'un secteur mais d'oser regarder en face les dysfonctionnements majeurs de notre système d'accueil de la petite enfance. Aucun type d'accueil, aucun modèle ne doit faire l'économie de cette analyse.

Nous attendons des pouvoirs publics que les exigences en matière de qualité et de sécurité soient clairement édictées en redonnant des normes cohérentes pour le taux d'encadrement des professionnelles, le niveau de formation, l'organisation et les

conditions de travail.

Le profit et les taux de rentabilité ne peuvent être les boussoles d'un service au public aux familles, bien souvent captives d'un contexte où elles n'ont pas le choix de garde sinon au prix de renoncements intolérables.

Un service public de la petite enfance doit voir le jour.

La CFDT porte des propositions sur la qualité de l'accueil, la qualité de vie et conditions de travail des professionnelles, et de la nécessaire transparence des pratiques et des financements.

Une première pierre a été posée autour du comité de filière de la petite enfance avec la signature par la CFDT du socle social commun mais les travaux d'attractivité du secteur doivent se renforcer.

Soyons exigeants pour le droit des enfants à bénéficier d'un cadre épanouissant pour leur développement et l'égalité des chances.

DÉCLARATION DE JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT



Documents

[Il est urgent qu'un service public de la petite enfance voie le jour](#)